

Financé par



DONS SOLIDAIRES

Donner > Distribuer > Partager

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉLiberté
Égalité
Fraternité

#FRANCERELANCE

LE MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS SOUTIENT L'ASSOCIATION DONS SOLIDAIRES® POUR SON ACTION DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Dans le cadre du plan de relance national #FranceRelance, un soutien exceptionnel de 100 millions d'euros a été annoncé par le gouvernement destiné à soutenir des associations de lutte contre la pauvreté. 2610 projets ont été déposés sur tout le territoire, donc 132 au niveau national. Parmi les projets ayant un impact à l'échelle nationale, Dons Solidaires fait partie des 33 projets lauréats retenus.

Depuis 17 ans, Dons Solidaires lutte contre le gaspillage et l'exclusion sociale en collectant des invendus neufs non-alimentaires auprès d'entreprises et en les redistribuant à des associations caritatives pour en faire bénéficier des personnes en difficulté. Grâce aux dons de 140 entreprises, Dons Solidaires distribue aujourd'hui 8 millions de produits de base (équivalent de 51 millions d'euros) à 900 structures de solidarité partenaires en France. Ces structures de solidarité, centres d'hébergement, épiceries sociales, foyers d'enfants, accueils de jour, accompagnent 950 000 personnes en situation de précarité, d'isolement, de maladie ou de handicap.

Au quotidien, l'association facilite les dons d'invendus non-alimentaires des entreprises, en prenant en charge tous les aspects logistiques et en assurant leur traçabilité. Dons Solidaires distribue ensuite ces invendus aux structures de solidarité de son réseau. Elles reçoivent ainsi des produits neufs de qualité qui répondent aux besoins essentiels des personnes en grande difficulté qu'elles accompagnent.

La subvention accordée par le ministère des solidarités intervient à un moment clé du développement de Dons Solidaires et donnera une impulsion supplémentaire au changement d'échelle que vit actuellement l'association. Notamment, cela permettra une modernisation des opérations logistiques et outils informatiques de Dons Solidaires. Deux aspects fondamentaux pour accomplir au mieux la mission d'aide aux plus démunis que s'est fixé Dons Solidaires en 2004, et qui anime toujours aujourd'hui l'association.

A propos de Dons Solidaires (Association reconnue d'utilité publique)

Depuis 2004, Dons Solidaires® lutte contre le gaspillage et l'exclusion sociale en collectant des invendus neufs non-alimentaires auprès des entreprises et en les redistribuant à des associations caritatives pour en faire bénéficier des personnes en difficulté. Cette action s'inscrit dans le cadre d'une démarche de développement durable et de solidarité en encourageant les entreprises à donner plutôt que détruire, partager plutôt que gaspiller. En 2020, grâce aux dons de ses entreprises partenaires, Dons Solidaires a distribué plus de 51 millions d'euros de produits à 900 structures de solidarité (Epiceries sociales et solidaires, CCAS, centres d'hébergement, maraudes, accueils de jour, structures de l'aide sociale à l'enfance, etc...). Ces structures accompagnent plus de 950 000 personnes en situation de précarité, d'isolement, de maladie ou de handicap. Suite à la publication du premier baromètre sur l'Hygiène et la Précarité en France (étude IFOP pour Dons Solidaires, mars 2019), Dons Solidaires devient l'expert de la précarité hygiénique et le premier acteur de la lutte contre la précarité menstruelle, avec près de 10 millions de protections féminines distribuées en 2020. Plus d'informations sur : www.donsolidaires.fr